

I – Masculinités et modèles sportifs

Dans leurs travaux sur le sport et les masculinités, McKay et Laberge (2006) se basent sur un concept de modèles sportifs du sociologue américain Jay Coakley : un modèle de « puissance et performance » culturellement dominant et un de « plaisir et participation » investi par la majorité des gens. Ils montrent notamment qu'entre ces systèmes les relations et identités de genre diffèrent, le premier modèle prenant appui sur la masculinité hégémonique théorisée par Raewyn Connell¹. Non seulement on peut parler de « sports masculins » (football, boxe) et de « sports féminins » (gymnastique), mais on peut envisager une connotation genrée des modèles sportifs, où le premier serait un bastion masculin et le second un espace relativement plus partagé. À partir de ce postulat, on va interroger la place des femmes dans l'univers sportif mais également ce que ça induit pour les pratiques de mixité, y compris dans les cadres éducatifs.

A – Masculinité hégémonique et sport

Les *Men's studies* se développent après la première vague des *Women's studies*, c'est-à-dire à la fin des années 1970, et font du sport comme un indicateur pertinent de la construction de la masculinité. Ce type de *gender studies* (on pourrait même dire de *masculinities studies* dans ce cas), s'inscrit dans une démarche de recherche qui vise à « faire rupture avec des sciences sociales que l'on pourrait qualifier de « normâles » (ou « *malestream* ») et qui pensent au masculin [...] en imprégnant à des résultats ou des théories censés être « objectifs » une « neutralité » de fait marquée par son aveuglement aux inégalités entre les hommes et les femmes et, plus profondément encore, à la domination des secondes par les premiers » (Chabaud-Rychter et al., 2010 : 9).

On note par exemple la présence du sport dans les travaux Connell, l'une des principales théoriciennes de la masculinité; dans « *Gender and Power* » (1987), la chercheuse amène notamment le concept de « régime de genre », qui rend compte de l'état des relations de genre au sein d'une institution, c'est à dire qu'on peut observer une diversité de régimes de genre en fonction des contextes particuliers, même s'il y a un ordre global qui structure la société à une large échelle. Dans son ouvrage le plus connu, « *Masculinities* » (1995), elle théorise le concept de « masculinité hégémonique », à savoir « la configuration des pratiques de genre visant à assurer la perpétuation du patriarcat et la domination des hommes sur les femmes » (Connel, 1995 : 11). Cet apport est fondamental, notamment pour ce qu'il dit de l'idéalisation culturelle de ce caractère masculin

¹ Raewyn Connell a publié plusieurs de ses travaux évoqués ici sous le nom de Robert Connell (ou Robert William Connell), avant son changement de sexe. Dans ce texte, on se réfèrera toujours à son nouveau nom et on utilisera le féminin.

mettant l'accent sur les liens entre masculinité et rudesse, esprit de compétition, ainsi que subordination des femmes et des gays. C'est une structure oppressive qui se maintient en prônant une façon restrictive d'être un homme comme la façon unique dont tout homme doit se comporter, discours qui se reproduit à cause du processus de « conformité masculine au groupe ». (McKay, Laberge, 2006).

De nombreuses études ont montré le poids des jeux et des jouets dans la construction de la féminité et de la masculinité, il paraît alors logique que le sport soit ainsi connoté. Dans « Milon de Crotone ou l'invention du sport », Roubineau écrit que « l'agôn athlétique, de même que l'agôn guerrier, est un lieu privilégié de déploiement de l'andreia, c'est à dire des vertus et compétences associées prioritairement à la condition masculine : la force physique et le courage moral constituent les deux facettes de cet idéal de virilité » (Roubineau, 2016 : 168). Pour Jim McKay et Suzanne Laberge, si le sport représente un symbole de la masculinité hégémonique c'est en partie parce qu'il incarne l'apparente supériorité naturelle des hommes sur les femmes : « alors que la force physique a perdu beaucoup de son importance dans le maintien des idéologies de la supériorité masculine dans la plupart des institutions, la puissance brute proprement dite – que de nombreux sports exigent – demeure encore perçue comme une preuve matérielle et symbolique de l'ascendance biologique des hommes » (McKay, Laberge, 2006 : 247). Or, ces présupposés s'étendent à des sports et disciplines où la force physique est secondaire voir même non nécessaire (comme les échecs ou plus récemment l'e-sport), preuve que la physiologie est plus un argument discursif au service d'une idéologie sexiste qu'un réel facteur d'explication d'organisation du sport.

Le cas des échecs est éclairant par les similitudes qu'il entretient, contrairement aux apparences, avec le football (et avec la majeure partie des sports en réalité) sur ce sujet. En effet, l'un est un sport dit mental, peu populaire et plutôt élitiste, associé à une image de prestige et d'intelligence, qui confine au génie. Le football à l'inverse est sport le plus populaire (dans tout les sens du terme) au monde, souvent décrié pour ses travers, dont son sexisme latent. Pourtant, tout deux comptent peu de femmes dans leur rangs, et elles ne font pas partie de l'élite de leur discipline respective. Evidemment, il n'y a là aucune coïncidence, mais le résultat de contextes sportifs systémiques identiques.

Aux échecs, il y a parmi les joueurs classés dans le monde environ 5 à 10% de joueuses (de même pour la France), mais près de 25 à 30% en Chine ou dans certains pays d'Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Georgie). Cela s'explique par la place culturelle qu'occupe les échecs dans ses pays et par sa valorisation institutionnelle; pas étonnant alors de constater que les meilleures joueuses mondiales sont toutes issues de ces pays. En football, où la mixité n'existe pas au haut

niveau, les pays qui se distinguent dans le football « féminin » sont principalement les Etats-Unis et l'Allemagne mais aussi les pays scandinaves ainsi que le Japon, la Chine et le Brésil : il s'agit de pays où le football tient un rôle culturel prépondérant (l'Allemagne et le Brésil par exemple), de pays qui ont un rapport au genre favorable à l'émergence d'une telle pratique (les pays scandinaves par exemple) ou qui se caractérisent par une spécialisation dans ce sport tels que les Etats-Unis où le *soccer* y est principalement une pratique féminine (tout en subissant les discriminations économiques et médiatiques propres au football).

Aux Etats-Unis le football « féminin » s'est développé après le football « masculin », grâce à l'amendement Title IX of the Education Amendments of 1972, promouvant l'égalité des sexes dans l'éducation publique et qui a permis au football universitaire féminin de se développer, aux joueuses d'obtenir des bourses, d'avoir un cursus académique adapté, etc. Les victoires de l'équipe nationale féminine aux Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 puis à la Coupe du Monde 1999 sur le sol américain ont aussi considérablement impacté les mentalités. Le « Title IX » a également bénéficié au basket-ball féminin par exemple, mais dans le cas du football le versant masculin est très peu développé (en partie à cause du poids des sports américains majeurs qui se caractérisent notamment par une implication physique et violente significative), le versant féminin pouvant prendre plus d'ampleur. De fait, le football féminin est bien plus médiatisé et soutenu aux Etats-Unis qu'en Europe, ce qui contribue au développent économique et à la professionnalisation de ce sport, avec entre autres l'émergence de stars : d'abord Mia Hamm et Michelle Akers puis plus récemment Abby Wambach (dont la « première poupée barbie lesbienne » est à l'effigie), la militante gay Megan Rapinoe, la controversée Hope Solo ou encore Carli Lloyd et Alex Morgan (à noter que toutes ces célèbres joueuses américaines sont blanches). Les fédérations américaines et canadiennes prennent même en charge une partie du salaire des joueuses internationales dans leurs clubs. Une des spécificités des Etats-Unis est son modèle sportif universitaire, véritable pont entre le milieu scolaire et le sport de haut niveau ; le sport universitaire est par conséquent le socle du sport américain, et un élément fondamental de la culture américaine où le sport occupe déjà une place singulière. Néanmoins, le football aux Etats-Unis se heurte à un problème de classe sociale². Il est

[«] Seattle est une pionnière. Les matchs des Sounders se jouent devant 44.000 spectateurs en moyenne – autant que ceux du Paris Saint-Germain [...] En 2014, l'affluence moyenne du championnat américain, la MLS a dépassé pour la première fois la barre des 19.000 spectateurs, mieux que la NBA [...] L'augmentation (+43% entre 2000 et 2010) de la population hispanique, très friande de soccer, favorise la tendance. Mais, en lien avec une forme de "hipsterisation" de l'Amérique, le ballon rond séduit de plus en plus les jeunes blancs urbains [...] Si en Europe le football est le sport du peuple, le soccer est en passe de devenir aux Etats-Unis le loisir préféré d'une élite peu adepte des viriles démonstrations du football américain. "Notre base de fans croise à moins de 5% celle des Seahawks [l'équipe de football américain de Seattle], note Bart Wiley. Elle est plus jeune, plus instruite, plus technophile et gagne plus d'argent." [...] Car l'économie naissante du soccer engendre peu de revenus : le chiffre d'affaires moyen des franchises était de 26 millions de dollars en 2013, contre 153 millions pour les équipes de NBA. (https://www.challenges.fr/sport/comment-le-soccer-passe-a-l-offensive-aux-etats-unis_109598)

estampillé sport d'élite, dont la formation inefficace repose beaucoup sur l'argent, ce qui nuit par exemple à la Major League Soccer (le principal championnat masculin). Au sein de la MLS la formation est alors quasi inexistante, même si émergent des académies (dénomination américaine des centres de formation) qui tentent d'innover et de se rapprocher des standards mondiaux.

Peu le savent – et ne se posent probablement pas la question - mais les échecs sont mixtes. En effet, les tournois majeurs, bien que pratiquement exclusivement masculins dans les faits, sont ouverts aux joueuses. Celles-ci, de moindre niveau, y sont peu présentes, et disposent en parallèle de tournois non-mixtes dont un championnat du monde féminin depuis 1927 donnant lieu à un classement mondial féminin de la Fédération Internationale des Echecs parallèle au classement Elo principal (dans celui-ci la meilleure joueuse, la chinoise Hou Yifan, est classée 94ème au 1er mars 2018). La meilleure joueuse de l'histoire, la hongroise Judit Polgar (meilleure joueuse pendant 25 ans, qui atteint à son sommet la 8ème place mondiale « mixte ») n'a jamais voulu prendre part aux compétitions féminines. La championne estimait – et estime toujours bien qu'elle ait mis fin à sa carrière - que ce type de démarche, au lieu de contribuer au développent de la place des femmes dans les échecs, produisait un nivellement par le bas du niveau global et entretenait les stéréotypes de genre en vigueur. À l'heure actuelle, le football ne dispose pas de format mixte à part les catégories de jeunes, et le niveau international du football féminin est considéré comme très faible en comparaison de leurs homologues masculins. La critique évoque parfois cet écart de niveau sous l'angle d'un retard : c'est un élément intéressant puisqu'effectivement au niveau de la structuration des clubs notamment il y a un retard factuel avec le football masculin. En France, peu de clubs féminins sont professionnels par exemple.

Si Judit Polgar a pu exceller à ce point dans les échecs, c'est en partie grâce à son contexte familial. Son père pensait que le génie était acquis et non inné, et souhaitait faire de sa fille aînée Susan une grande mathématicienne ou physicienne (deux champs – comme souvent dans les sciences dites dures – très masculins³, et où les femmes sont bien souvent pensées comme

³ L'Iranienne Maryam Mirzakhani, la première femme lauréate de la médaille Fields en 2014 a fait son doctorat à Harvard, dont le président Larry Summers affirmait en 2005, que l'absence de femmes parmi les grands mathématiciens était liée à des phénomènes biologiques (elles présenteraient moins « d'aptitudes intrinsèques »). Le déterminisme biologique est effectivement encore fort, notamment en Amérique du Nord, où de nombreux scientifiques plaident pour des prédispositions biologiques en opposition à une plasticité du cerveau. Or des études de genre invalident l'hypothèse d'une prédisposition naturelle des garçons pour les mathématiques par exemple : « Si les différences de performance entre les hommes et les femmes étaient d'ordre biologique, on devrait les observer partout, quelles que soient les cultures, les circonstances et les époques, estime la neurobiologiste Catherine Vidal. Or, ce n'est pas le cas : les études analysées par Janet Hyde prouvent qu'en Amérique du Nord, entre les années 1970 et les années 2000, le niveau de maths des filles a beaucoup progressé. Il est un peu difficile de l'attribuer à une mutation génétique de leur cerveau! ». D'autres études portant sur les mathématiques à l'école ont mis en lumière un syndrome appelé « menace du stéréotype » consistant en une anxiété des filles vis à vis des mathématiques fonctionnant comme une prophétie auto-réalisatrice. De plus, il existerait un « double standard pédagogique » favorisant garçons dans ce domaine. (http://www.lemonde.fr/education/article/2014/10/30/le-sexe-des-maths 4515295 1473685.html)

biologiquement inaptes à l'excellence) avant qu'elle ne se prenne de passion pour les échecs et devienne la meilleure joueuse du monde, avant d'être dépassée par sa cadette Szofia, elle même devancée ensuite par la plus jeune Judit. La socialisation sportive précoce et le contexte familial favorable conditionnent en partie la réussite de ces femmes dans le sport de haut niveau. Selon Judit Polgar, la faible présence des femmes dans les échecs s'explique par le caractère machiste de ce sport et de ses clubs, du manque d'ambition des joueuses et de la moindre tendance à faire des sacrifices au niveau personnel (conditionnés par la société et les proches).

Les rapports sociaux de sexe sont déterminants dans la possibilité d'une mixité. Les échecs, sous couvert d'une bonne image (« rois des jeux, jeu des rois » - où pointe déjà le sujet du genre) sont terres de sexisme et de misogynie. Ainsi, les joueuses parviennent difficilement à s'imposer dans les clubs, les familles sont moins enclines à pousser et aider leurs filles dans cette passion, et de grands champions tiennent des propos validant une supériorité naturelle des hommes aux échecs (dont Garry Kasparov – si Polgar l'a battu en 2002 c'est « parce qu'elle a joué aux échecs comme un homme » - avant de faire amende honorable et d'être aux côtés de la hongroise dans des manifestations en faveur d'une plus grande ouverture des échecs). Aux échecs comme au football, on ne constate pas d'écarts de niveau significatif avant 10 ans (bien que déjà les filles sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses dans le cas du football), mais de 10 à 14 ans les effectifs se déféminisent drastiquement. Pour le football, il est en général mis en avant l'évolution physique et la puberté, or cet argument ne tient pas pour les échecs : ici, le rôle minime du physique permet de rendre compte du poids des représentations sociales et culturelles. Pairs, famille et société poussent - inconsciemment parfois - les jeunes filles à arrêter leur pratique, du moins à ne pas trop s'y consacrer, sinon à ne pas se donner les chances de réussir : l'esprit de compétition par exemple n'est pas un trait de caractère valorisé pour les filles, de même que la place accordée aux hobbies diffère selon le sexe ainsi que leur nature.

Le phénomène e-sport (les compétitions de jeux vidéos) est aussi un cas intéressant, par sa proximité avec les échecs tout en étant un champ en pleine expansion, avec un public principalement jeune et masculin. Là aussi, le physique est surtout une question d'endurance mentale, ainsi qu'une relative dextérité, des réflexes et une vision adaptée. Il y a un dynamisme qui n'existe pas aux échecs, mais les deux disciplines sont assez similaires sur différents aspects, de même que le poker. Or, bien que mixte l'e-sport (et le poker) est dans les faits quasi exclusivement masculin, à l'instar des échecs. Il y a un même processus de masculinisation culturelle, où les filles sont socialement mis à l'écart de ces pratiques tandis que les garçons s'ils ne sont pas forcément encouragés (à l'inverse des échecs qui sont signe d'un certain prestige social) connaissent une plus

grande tolérance (et la professionnalisation du milieu va dans le sens d'une acceptation, pas seulement au Japon, en Corée du Sud et en Chine, mais aussi aux Etats-Unis ou en Europe). On constate aussi dans ces milieux un sexisme très prononcé, surtout dans le champ des jeux vidéos, dont l'industrie génère régulièrement des scandales (de la part des studios ou des communautés de joueurs récréatifs, qui représentent une masse de consommateur dont dépend l'économie du jeu vidéo). De manière schématique, on peut dire que les joueurs compétitifs de jeux vidéos sont raillés par le milieu sportif traditionnel car la dimension physique semble minime, mais globalement tous se rangent derrière une masculinité hégémonique dévalorisant les femmes en général et les sportives en particulier. Il est intéressant de voir que l'acceptation de l'e-sport (il est maintenant traité par des médias sportifs généralistes comme L'Équipe) passe notamment par le fait que des sportifs médiatiques tels que des footballeurs assument et affichent leur passion pour les jeux vidéos, et collaborent à la promotion d'évènements.

De fait, ces processus conduisent à une hégémonie masculine dans les compétitions sportives. Le lien entre les compétitions et la virilité et les masculinités est profond ; c'est ce que nous allons aborder à présent, à travers son influence sur l'organisation sportive.

B – Deux modèles aux frontières poreuses

Le sociologue Jay Coakley fait état de deux modèles sportifs, « puissance et performance » et « plaisir et participation ». Le premier serait fondé sur l'usage de la force, viserait à repousser les limites physiques et psychologiques (quitte à mettre en péril son bien-être dans ce processus), à l'établissement de records, à la domination des adversaires et à la soumission à la hiérarchie (entraineurs, propriétaires, administrateurs). Dans ce modèle, le corps est perçu comme une machine, un outil scientifique régulièrement mis en scène et admiré mais sans homo-érotisme ou voyeurisme dans le cas du corps masculin. D'ailleurs, le corps puissant et performant est pensé comme masculin (et hétérosexuel) ; la perfection physique dans le sport est entendue au masculin puisque l'ascendance biologique des hommes sur les femmes y est pensée et développée. La représentation des athlètes féminines tend à l'inverse vers de la pornographie douce, avec notamment des mises en scènes médiatiques et institutionnelles qui dénaturent la dimension sportive des athlètes et sexualisent leur corps dans des situations souvent sans rapport avec leur discipline. Le modèle de « puissance et performance » étant culturellement dominant, il s'inscrit alors pleinement dans la masculinité hégémonique de Connell.

Le second modèle, appelé « plaisir et performance », est en réalité celui qui regroupe la majeure partie des pratiques et des pratiquants. Ce modèle s'oriente vers une recherche de bien-être,

de solidarité entre participants, de relations démocratiques entre les membres et les encadrants, etc. S'inscrivent dans ce modèle des groupes de revendications bien sûr, ou des programmes éducatifs, mais on peut aussi y ranger les catégories de jeunes compétitives, qui sont dans un entre deux. De manière générale on entend par là le sport de masse (opposé au sport de haut niveau, au sport d'élite) qui se différencierait par son organisation et ses valeurs : « les *vraies valeurs du sport* sont le propre des principes pédagogiques. Or, si ces *vraies valeurs* sont invoquées c'est pour les opposer, dans le cadre d'une critique de nature morale, à la pratique du sport professionnel. En cela le football est la cible préférée de ce discours : au nom du profit et de la cupidité - valeurs opposées à la gratuité et la générosité, canoniques dans la pédagogie sportive - le sport professionnel aurait souffert d'une dégradation éthique impardonnable et à ce titre serait l'objet légitime de tous les anathèmes » (Leplat, 2017 : 39).

Toutefois, cette bi-catégorisation est schématique, aux parois poreuses, et certains cas de figure n'appartiennent pas totalement à l'un ou l'autre des deux modèles. L'éducation physique peut prendre les contours d'une « orthopédie morale » pour citer Foucault, où une morale élémentaire - le sport c'est « l'école de la vie » - contribueraient à « l'élaboration de dispositifs disciplinaires visant au redressement des âmes par l'asservissement des corps » (Leplat, 2017 : 7). De plus, même si les contextes moins hiérarchiques, corporatistes, étatisé, sont en mesure de fournir des relations et des identités de genre plus égalitaires, et même si le second modèle est dans les chiffres plus ouvert aux femmes, la masculinité hégémonique ne s'arrête pas à ses frontières. Les rapports de genre, y compris au sein de pratiques sportives issues du modèle « plaisir et participation », sont imprégnés des discours dominants et donc sensibles à l'influence de la masculinité hégémonique. Misogynie, homophobie, racisme, et autres violences y sont présentes également, de même que des manifestations plus subtiles de relations biaisés entre hommes et femmes dans le sport.

C'est ce qu'ont montré Benoît Lenzen, Robert Dujardin et Marc Cloes dans un article sur la régulation de l'opposition et mixité au sein d'une école d'arts martiaux. De part le cadre non compétitif et la volonté de l'inscription dans une pratique traditionnelle et spirituelle, le sujet d'étude s'extrait des règles fédérales organisant les oppositions. Dans ce cas, les oppositions sont censé se vivre sur le mode de la coopération et de la solidarité. Au lieu d'une « régulation de contrôle » (du sommet vers la base), se développe alors une « régulation autonome » où des règles tacites sont produites par les pratiquants eux-mêmes. L'études des chercheurs montrent que le sexe et le gabarit sont le moteur de ces processus de régulation. Les femmes adoptent alors des stratégies de négociations explicites afin de réguler les oppositions mixtes, s'appuyant sur les représentations communes, et demandent à leur partenaire de faire attention à elle. À l'inverse, les hommes

tiendraient des stratégies implicites afin de préserver l'affirmation d'un statut masculin et des attentes qui y sont associées ; ils entrent alors dans des stratégies d'évitement des situations où ils ne pourrait affirmer leur masculinité (Lenzen, Dujardin, Cloes, 2004). Ainsi, le sujet de leur étude s'inscrivait clairement dans le modèle de « plaisir et participation » et pourtant ils ont mis en lumières des processus faisant échos aux représentations de genre générées par la masculinité hégémonique.

De fait, malgré une organisation générale du sport en deux modèles, il est dans son ensemble traversé par une manifestation particulière des rapports de sexe qui conduit à l'infériorisation des femmes.

II – Processus d'infériorisation

Au delà des relations lors de mixité hommes-femmes, les deux modèles sportifs révèlent un processus de ségrégation féminine. En effet, de part le poids important de la masculinité hégémonique dans le modèle de « puissance et performance » les sportives y sont moins présentes. On constate un cercle vicieux où le processus d'infériorisation conduit à une ségrégation, et où celle-ci nourrit l'infériorisation initiale en faisant office de justification. Cette construction empreigne les mentalités au point d'être perçu comme un état de fait, c'est ce qu'on a montré précédemment avec les échecs et le football.

A – Ségrégation féminine

Pour expliquer la faible présence des sportives dans le modèle compétitif, il faut aborder deux points. D'abord, sont favorisés dans le modèle « puissance et performance » les athlètes ayant un habitus sportif compétitif et une socialisation sportive précoce, ce qui est rarement le cas des femmes. En effet, il y a dès l'enfance une injonction à laisser le champ sportifs aux garçons, sinon d'investir des disciplines dites féminines mais la pression vient alors plus tard, au haut niveau. Par exemple, l'équitation est une pratique majoritairement féminine dans le cadre d'un modèle de « plaisir et participation », mais au très haut niveau c'est une pratique mixte comme on peut le voir aux Jeux Olympiques.

L'équitation est à ce titre un cas intéressant de féminisation. L'anthropologue Tourre-Malen a montré qu'il s'agissait d'une « discipline féminisable » (Tourre-Malen, 2006 : 68). D'une part, l'équitation était principalement une pratique d'une classe sociale aisée comme on l'a mentionné dans le premier chapitre, ce qui impliquait une tolérance relative à la pratique féminine. De plus, même si le passage de la monte en amazone à la monte à califourchon pour les femmes a été déterminant dans le processus de féminisation de l'équitation, celles-ci restaient inscrites dans un cadre imposé d'élégance et de raffinement qui ne bousculait pas l'ordre de genre. Enfin, Toure-Malen explique que le rapport genré aux animaux favorise la pratique féminine de l'équitation, où le lien au cheval est singulier (avec l'émergence d'une opposition sexuée « cheval-ami » contre « cheval-outil »). Au fil du XXème siècle se serait même développé une nouvelle culture équestre caractérisée par un comportement féminin propre malgré la mixité, en contraste avec l'équitation traditionnelle plus axée sur la performance et la domination de l'animal. C'est ce point qui peut expliquer la mince place des femmes dans l'équitation de compétition de haut niveau malgré une mixité totale et une pratique pourtant essentiellement féminine. Toutefois, l'auteur souligne que

l'équitation certes se féminise mais surtout se démasculinise, les jeunes hommes s'orientant vers d'autres sports notamment car l'équitation « ne véhicule pas assez de stéréotypes masculins » (Toure-Malen, 2006 : 287). Dès lors, la féminisation de ce sport - même si elle aboutissait à une féminisation totale - ne rompt pas avec l'ordre sportif d'une hiérarchie des sexes et des sports, où la masculinité hégémonique régit les répartitions sexuées des pratiques sportives selon des représentations culturelles. Ainsi, la féminisation quantitative des pratiquants d'équitation a engendré une féminisation « qualitative » des comportements et des techniques équestres, sans pour autant s'affranchir du caractère masculin du sport qui dévalorise le sport féminin et maintient un système genré de représentations, valeurs et stéréotypes.

La gymnastique a connu également une féminisation importante au cours du XXème siècle, jusqu'à avoir majoritairement des membres féminins. Mais si la mixité reste effective au niveau compétitif, il reste une différenciation sexuée dans la pratique des différentes épreuves. Ainsi, aux Jeux Olympiques femmes et hommes ne réalisent pas les mêmes agrès de gymnastique artistique. Sol, cheval d'arçons, anneaux, table de saut, barres parallèles, barre fixe pour les hommes ; table de saut, barres asymétriques, poutre et sol pour les femmes. On constate que des exercices tels que les anneaux ou les barres parallèles, exigeant de la force, sont réservés aux gymnastes masculins. De plus, pour l'agrès de sol, seules les femmes doivent le faire en musique et avec une chorégraphie, accentuant la dimension artistique et esthétique.

Même à un niveau récréatif, de nombreux sports sont directement qualifiés de masculins, tels que le football et la boxe. Dans ces cas de figure, la pratique féminine est bien souvent guidée par un parent masculin (le père, le grand frère), et se caractérise en général par une appartenance aux milieux populaires (Mennesson, 2005) rejoignant alors la question de classe sociale évoquée auparavant.

Des études sur des sportives françaises d'origine maghrébines, montrent qu'elles sont sujettes à une triple domination (sexuée, sociale et culturelle), qu'on peut appeler « le triangle des dominations » (Guénif-Souilamas, 2000). Elles déploient alors des stratégies pour inventer de nouvelles manières d'être qui dépasse la dualité émancipation/soumission. « Dans ce cadre, la pratique sportive peut avoir une fonction ambivalente. En effet, elle peut constituer une ressource pour les filles dans le sens où elle offre un espace de socialisation autonome du cercle familial et peut leur permettre de créer de nouvelles identités. En même temps, elle peut être aussi source de difficultés car ces nouvelles identités peuvent se poser en contradiction, en rupture avec celles proposées par la famille » (Croquette, 2004 : 180-181). Des enquêtes ont révélés qu'hommes et femmes d'origine maghrébines pratiquent plutôt les mêmes activités sportives, à savoir des sports

dits « masculins » (rugby, football, boxe), ce qui peut s'expliquer par un contrôle familial dans le sens où souvent ces activités incluent une implication des hommes de le famille, ce qui se rapproche du constat de Catherine Louveau sur les femmes investies dans les sports « masculins » qui ont dans leur entourage un homme pratiquant la même discipline. Le travail d'Elsa Croquette met en lumière des configurations familiales et conditions sociales spécifiques et récurrentes dans l'investissement sportif intensif des filles dans familles d'origine maghrébines en France, témoignant du fort poids du mode de socialisation sexué « inversé ». Des schémas similaires sont en œuvres concernant les modes d'engagements féminins dans les pratiques sportives à risques telles que les sports extrêmes ou l'alpinisme (Penin, 2004).

Ainsi, les boxeuses et footballeuses par exemple construisent et incorporent durant leur enfance une « contre-identité » de genre : « confrontée à la pratique intensive d'un sport masculin les femmes doivent en même temps faire preuve de compétences « masculines » tout en se distinguant du masculin pour éviter toute stigmatisation » (Prudhomme-Poncet, 2006 : 322). Elles doivent donc souscrire aux normes de la masculinité hégémonique en adoptant les attitudes considérées comme masculines et prescrites dans le sport, c'est à dire le courage, la résistance physique et mentale, la compétitivité, l'agressivité, etc, tout en respectant les proscriptions comportementales de cette même masculinité hégémonique comme l'homosexualité, la passivité mais aussi les physiques de « garçons manqués ». Même si des particularités restent liées à la spécificité de chaque activité sportive, Laurence Prudhomme-Poncet souligne qu'il est difficile de trouver pour chaque sportive un compromis entre le « trop masculin » et le « trop féminin ». De fait, les athlètes féminines se retrouvent une nouvelle fois entre plusieurs contraintes, qui selon les contextes sportifs ont plus ou moins d'effets et la domination masculine plus ou moins de poids.

Ainsi, le processus d'exclusion prend également la forme d'une auto-exclusion, liée aux injonctions sociales qui pèsent sur les sportives. Du temps investi dans le sport pour le haut niveau (temps qui n'est pas consacré aux études, à la vie sociale, etc) aux changements corporels issus d'une pratique intensive, en passant par les commentaires des proches ou de leur milieu sportif, les éléments sont nombreux pour inciter les athlètes féminines à abandonner leur pratique d'elles même. Il est ainsi fréquent que des jeunes filles délaissent le sport à l'adolescence. Concernant les évolutions du corps, le sport est historiquement lié à la virilité ; dès lors, le corps qui est un produit social peut être autant un outil qu'un fardeau pour les femmes. Des fédérations poussent pour un sport féminin « glamour », même de grandes championnes américaines comme Serena Williams (noire, championne de tennis, sport historiquement ouvert aux femmes) ou Ronda Rousey (blanche, championne de MMA, sport ultra violent dit « masculin ») sont parfois moquées pour leur

musculature (alors qu'il s'agit peut-être des deux plus grandes sportives en terme de notoriété et qui ont fait le choix d'afficher médiatiquement une féminité correspondant au discours hégémonique). On reviendra dans le troisième chapitre plus en détail sur l'esthétique, sur l'homogéinisation du corps sportif et du corps des sportives en particulier.

L'homophobie est une autre caractéristique de la masculinité hégémonique, et s'exprime particulièrement dans le sport. Grand tabou dans le football masculin, l'homosexualité se vit mieux dans le football féminin mais peut-être car il y a un discours latent qui désigne toute footballeuse par extension toute pratiquante d'un sport dit masculin, surtout s'il est collectif – comme lesbienne. Les travaux de Gert Hekma montrent que les discriminations homophobes sont genrées puisque reposant sur des préjugés selon lesquels les gays seraient efféminés et les lesbiennes masculinisés. Dès lors, la pression sportive machiste pousse les jeunes gays à soit embrasser l'idéologie machiste du sport (cacher son homosexualité, adopter les codes de virilité et de machismes du sport, surtout s'il est inscrit dans le modèle de « puissance et de performance »), soit à quitter le monde sportif pour s'affirmer comme ils sont de manière plus sereine. Des initiatives telles que les Gay Games, qui s'inscrivent pleinement dans le modèle « plaisir et participation » visent à sensibiliser les consciences et interroger les conditions de pratiques du sport et les processus de discriminations qu'il génère. Les injures et actes homophobes sont légion dans le sport, mais côtoient aussi une violence fondatrice plus insidieuse qui s'inscrit dans la culture du silence (Liotard, 2003). La grande majorité des homosexuels taisent leur préférence sexuelle, par peur ou par pudeur, mais dans les deux cas le choix est biaisé par rapport à celui des hétérosexuels.

La ségrégation féminine (à laquelle on peut ajouter la ségrégation homosexuelle) se vit donc dans les choix sportifs mais aussi au sein de l'espace sportif donné qu'elles investissent. On a évoqué précédemment avec Vertinsky et le basketball au Canada le cas d'installations sportives séparées avec un gymnase pour les femmes, mais de moindre qualité que celui des hommes. À cela il faut ajouter la répartition genrée d'un même équipement sportif, notamment public. L'association inclusive Les Dégommeuses rappelle régulièrement les difficultés rencontrées pour obtenir des créneaux d'utilisation de terrain de football, et les confrontations parfois houleuses avec les pouvoirs publics ou les clubs de football masculins locaux où les insultes sexistes et homophobes sont régulières. Mais plus qu'une ségrégation, ce qu'on voit apparaître avec les modèles sportifs et la masculinité hégémonique, est un processus d'infériorisation de la pratique sportive féminine qui débouche sur une invisibilisation des femmes dans le sport.

B - Invisibilisation

En 1992 aux JO de Barcelone, la chinoise Zhang Shan remporte l'épreuve mixte de skeet, (une discipline de tir, variante du ball-trap) devant des concurrents masculins et battant par la même occasion le record du monde. C'est la première fois dans l'histoire des JO qu'une femme remporte une épreuve mixte individuelle. Or, aux jeux d'Atlanta quatre ans plus tard, elle n'a pu défendre son titre : non seulement l'épreuve mixte avait été supprimée, mais seul un tournoi masculin était organisé. L'épreuve pour les femmes ne fit son apparition qu'aux JO de Sydney en 2000, où Zhang Shan, championne du monde en titre, ne parvint à décrocher une médaille. Dans l'épreuve féminine de skeet, le nombre de cibles est alors de 75, contre 125 pour les hommes comme l'ancienne épreuve mixte qu'avait remporté Zhang Shan. Ainsi, les hommes disposent de plus d'épreuves de tirs différentes, et lorsqu'elles sont communes aux hommes et aux femmes ces dernières en ont parfois une version simplifiée avec moins de coups. Toutefois, l'invisibilisation de la performance féminine se manifeste dans des processus plus subtils que ce cas là.

Célébré comme agent pédagogique et vecteur de valeurs positives, le sport peut aussi on l'a vu engendrer un cadre toxique de masculinité hégémonique, notamment dans son versant compétitif. Or, la compétition est censé témoigner de l'égalité des chances – et donc théoriquement être ouverte à la mixité – pourtant la performance féminine est d'emblée pensée comme inférieure, une construction de la hiérarchisation qui aboutit à freiner et invisibiliser le sport féminin. Ce processus s'impose non seulement aux femmes, mais utilise leur participation pour se maintenir.

Pour la journaliste et écrivaine américaine Rebecca Solnit, le silence est central dans l'histoire des femmes, c'est à dire qu'il y a d'une part une exclusion de la parole des femmes dans les milieux décisionnels, et d'autre part une décrédibilisation et une délégitimation des discours féminins lorsqu'ils émergent. Cela concerne les témoignages d'agressions sexuelles par exemple - y compris dans le sport où règne comme dans d'autres domaines une culture du silence – mais aussi des discours d'expertise dans les milieux institutionnels. Le sport n'échappe pas à cette invisibilisation des femmes qui devient une condition de leur présence dans ce milieu, notamment dans le cadre du modèle « puissance et performance ». En effet, les voix dissonantes sont marginalisées et les femmes du sport sont régulièrement discrédités : sur le terrain sportif, dans le management ou le journalisme sportif, elles se heurtent bien souvent à un plafond de verre (ou sont renvoyées au marketing, à la communication, ou au champ juridique) et sont victimes d'un perpétuel soupçon d'incompétence.

Un autre contexte de mixité est utile pour comprendre celle du sport et donc la construction du genre du sport : le cas de la féminisation de la police nationale. L'entrée des femmes dans la police s'inscrit dans la lignée de l'ouverture des milieux ingénieurs, à savoir une « révolution respectueuse » comme l'appelle Catherine Marry, c'est à dire en accord avec les coutumes policières considérant que la féminisation doit rester minoritaire. Par des quotas puis par des règles officieuses (limites de tailles et barèmes sportifs par exemple, renvoyant à la place du physique et de la performance), le nombre de femmes est contrôlé.

Plusieurs éléments sont intéressant à mettre en parallèle avec le monde sportif. D'une part, l'existence là aussi de modèles, un idéal-type viril avec le goût du risque en opposition avec un modèle plus calme et prudent ; or cette distinction correspond plus à deux âges (jeunes et anciens) qu'à deux sexes. De plus, l'organisation du personnel et des interventions empêchent théoriquement une répartition sexuée des tâches policières. Cependant, afin d'éviter celles-ci, les policières vont effectuer un travail de positionnement et de recadrage des situations : « les femmes neutralisent des situations en limitant tout gestes ou paroles susceptibles de les faire correspondre aux stéréotypes de sexe attendus d'elles » (Pruvost, 2008 : 12). Geneviève Pruvost analyse aussi que la prédominance d'un modèle viril s'explique par l'habilitation des policiers à être confronté et à faire usage de la violence. De fait, « doivent être mis à distance les stéréotypes féminins de fragilité, d'émotion et de compassion » (Pruvost, 2008 : 13), tandis que le courage et la force sont associés à la virilité. Celleci est alors érigée en compétence professionnelle. On retrouve ici un schéma similaire au monde sportif, notamment au modèle « puissance et performance », où l'effort, la douleur, la violence, la soumission à la hiérarchie, etc, sont loués. Surtout, il est important de noter que le modèle de virilité est admis comme le bon modèle à adopter, tandis que dans le sport il y a plus de résistances des sportives notamment.

Au niveau du physique, les policières se « déféminisent » et mettent en avant leur fiabilité : si elles prennent un congé maternité elles ne seraient pas moins absentes que les hommes alcooliques ou dépressifs, et maintiennent une bonne forme physique tandis que certains sont en surpoids. Néanmoins, il est préférable pour l'exercice de leur fonction, pour elles comme pour leurs collègues masculins, d'être grand et fort ; à ce niveau « elles restent victimes d'un préjugé d'infériorité physique qui touche leur classe de sexe » (Pruvost, 2008 : 15). L'auteur rappelle toutefois que les sportives de haut niveau menant une double carrière suscitent une grande fierté de la part de l'ensemble de leurs collègues. Par contre, il n'existe pas vraiment de solidarité féminine : défendre d'autres femmes conduirait à être en quelque sorte réduit à ce statut de femme, alors qu'on a vu qu'ils s'agissait pour les policières de faire disparaître cette étiquette. Dans le sport on constate aussi peu de solidarité féminine. D'une part, les sportives craignent d'être qualifiées de féministes ce

qui dans le milieu sportif est négativement connoté ; d'autre part « le combat collectif, comme le montrent les sociologues Sébastien Fleuriel et Manuel Schotté à propos des sportifs professionnels, n'est pas le fort du monde sportif, surtout quand il s'agit de rentabilisé une carrière. Cela est d'ailleurs confirmé par le fait que les sportives sont nettement moins syndiquées que leurs homologues masculins » (Barbusse, 2016 : 101). Les femmes dans la police sont ainsi un exemple pertinent de recomposition des rapports entre les sexes, qui dans ce cas se traduit principalement par l'imitation des hommes et l'adoption d'un modèle de virilité.

On peut dire que la mixité dans la police prend la forme d'une dilution des genres, d'un effacement des femmes qui passe par l'imitation des hommes eux-mêmes guidés par un stéréotype viril. Pour gagner et garder leur place, il faut en quelque sorte que les femmes invisibilisent ce qui communément fait d'elles des femmes dans les représentations au pouvoir : infériorité physique, sensibilité émotionnelle, etc. Le milieu sportif diffère quelque peu, puisque si l'invisibilisation et l'infériorisation règnent, cette dernière empêche les femmes d'imiter les hommes. Que ce soit en apparence ou en performance, dès qu'une sportive tend à se rapproche du modèle de virilité et de compétence associé aux sportifs masculins elle est rapidement remise en question ou déstabilisée. Si elle est trop masculine, elle sera moquée, si elle est trop forte, elle sera accusée de tricherie, si elle est trop belle, elle sera sexualisée, etc. À cela peut s'ajouter également du racisme, de l'homophobie, du paternalisme, et le tout s'inscrit dans un cadre économique et médiatique fortement inégalitaire.

Ainsi dans le sport les dés sont pipés. Les trajectoires exceptionnelles de quelques sportives le sont notamment en contraste du sort commun des femmes dans le sport dont on a mis en lumière le contexte. L'infériorisation des performances sportives féminines se traduit par une impossibilité de réelle mixité, tandis que l'invisibilisation des sportives et du processus de ségrégation participe de la construction du caractère naturel de cette non-mixité.

MCours.com